

Accords fiscaux—Loi

Capilano (M^{me} Collins) qui a, elle aussi, été là toute la journée, mais qui n'a pas le courage de se lever pour expliquer à ses électeurs de Capilano et, en fait, à tous ses concitoyens de la Colombie-Britannique pourquoi le gouvernement va réduire de 935 millions ses paiements de transfert pour l'enseignement postsecondaire et la santé, au cours des cinq prochaines années. Je remarque que le député d'Essex—Kent (M. Caldwell) est également ici ce soir. On peut se demander pourquoi il n'a pas pris la peine d'expliquer les raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral réduit de 2.9 milliards ses paiements de transfert à l'Ontario? Je vois que le ministre des Finances (M. Wilson) est là, de même que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald). Ni l'un ni l'autre n'ont essayé de défendre cette mesure aujourd'hui. Le ministre des Affaires indiennes est là, mais lui non plus n'a pas jugé . . .

M. le vice-président: A l'ordre. Je rappelle au député que nous ne sommes pas censés mentionner l'absence ou la présence de nos collègues à la Chambre. La parole est au député de York-Sud—Weston.

M. Nunziata: Monsieur le Président, je ne mentionnerai pas leur présence à la Chambre, car s'ils n'avaient pas été là au cours des 10 dernières heures, cela n'aurait fait aucune différence. Je suis à la Chambre depuis 10 heures sans interruption, et un seul député, le député de York-Est (M. Redway), a pris la parole. Je n'ajouterai rien sur le fait que les députés gouvernementaux s'abstiennent de toute réaction à cette mesure. Il est évident qu'elle les dérange et qu'ils ne peuvent pas la défendre. Il est également évident qu'ils infligent une injustice et un préjudice grave et profond à leurs circonscriptions partout au Canada.

● (2050)

L'électorat des circonscriptions des députés conservateurs de tout le Canada se demande où sont les députés et pourquoi ils n'interviennent pas à la Chambre des communes.

M. Tobin: Les ont-ils élus ou était-ce un mauvais rêve?

M. Nunziata: Le 4 septembre 1984 a-t-il été un mauvais rêve? On s'attendrait à ce que ces députés se lèvent et prennent la parole. De ce côté-ci de la Chambre, nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec ce qu'ils peuvent dire, mais au moins nous les respecterions s'ils disaient quelque chose sur ce projet de loi au lieu de se taire.

Mon collègue est intervenu à diverses reprises de façon déterminée et énergique, avec éloquence et passion sur ce projet de loi. Sait-il qu'à l'étape de l'étude en comité du projet de loi C-96, toutes les personnes, tous les groupes, toutes les organisations qui ont comparu devant le comité se sont déclarées hostiles au projet de loi C-96? Il s'agissait notamment de l'Association médicale canadienne; de la National Federation of Nurses; de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada; de la Fédération canadienne des étudiants; de la Canadian Health Coalition; du Syndicat canadien de la Fonction publique; de la Fédération canadienne des enseignants; de l'Association des hôpitaux du Canada; de l'Association canadienne des optométristes; et j'en passe. Mon collègue est-il au courant et, dans l'affirmative, peut-il dire pourquoi tous ces

groupes jugeraient nécessaire de s'opposer au projet de loi avec un tel acharnement?

M. Gagliano: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour sa question.

M. Forrestall: Continuez à lire.

M. Gagliano: Mon collègue a déjà énuméré les groupements qui ont comparu devant le comité. Un que je trouve très pertinent, c'est la *National Federation of Nurses*. Elle dit ceci: «Nous trouvons alarmant que le gouvernement ait déterminé unilatéralement la nature du financement. On ne peut certainement pas parler de consultation et de consensus lorsqu'une décision est prise par un groupe et que l'autre groupe touché par la décision ne peut que réagir.»

M. Forrestall: D'où avez-vous tiré cela?

M. Gagliano: Elle dit ensuite ceci: «A ce que nous pouvons voir, on a tellement enlevé de graisse qu'il ne reste plus que les os. Nous pensons en fait qu'on a atteint la moelle et si l'on continue à ralentir la progression des paiements de transfert fédéraux, le système va faire une hémorragie; nous en sommes convaincus.» Voilà une déclaration de la fédération nationale des infirmières qui n'est pas ambiguë du tout.

M. Forrestall: Qui a écrit cela?

M. Gagliano: Le député me demande dans quoi je lis ce texte. Je lis le compte rendu des délibérations du comité législatif sur le projet de loi C-96. Vous feriez peut-être bien de le lire pour pouvoir comprendre la mesure que vous êtes impatient d'approuver.

M. le vice-président: A l'ordre. Je ne peux pas entendre ce que dit le député.

M. Lewis: Ce n'est pas plus mal.

Une voix: Ne vous en faites pas, vous ne manquez pas grand-chose.

Une voix: Le vote.

M. le vice-président: A l'ordre. Il reste une minute à la période des questions et observations.

M. Tobin: Question?

M. le vice-président: Une brève question par le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin), suivie d'une autre brève question par le député de Saint-Léonard—Anjou (M. Gagliano).

M. Tobin: Monsieur le Président, le Président de la Chambre des communes ne peut que tenir à voir respecter la démocratie, même quand des députés perdent de vue la responsabilité qu'ils ont de représenter les vues de leurs mandants à qui ils n'ont pas la force, le cœur et l'intelligence d'expliquer les motifs de leurs actions.

Nous avons un devoir de reconnaissance envers les députés comme mon collègue qui restent ici toute la journée et qui sont prêts à parler au nom de leurs mandants, et ce qui est encore plus important, au nom de tous ces Canadiens sans représentation qui ont élu 211 députés conservateurs, lesquels ne se reconnaissent pas d'autre devoir que celui de vérifier auprès du whip de la majorité comment ils doivent voter.